



Formation et Handicap

Parler de vos besoins, c'est nous permettre de mieux vous accompagner.

- ▣ Vous êtes en situation de handicap,
- ▣ vous avez des difficultés de santé temporaires ou durables,
- ▣ vous suivez un traitement pouvant avoir un impact sur votre formation.

N'hésitez pas à nous en informer.

Nous vous permettons de suivre votre formation dans les meilleures conditions possibles, en tenant compte de vos besoins spécifiques et dans le respect de votre situation.

Vos informations sont confidentielles

Les informations relatives à votre santé ou à votre situation de handicap sont strictement confidentielles.

Vous êtes libre de communiquer uniquement les éléments que vous jugez utiles pour la mise en place d'un accompagnement adapté.

Seules les personnes ayant besoin de connaître ces informations pour organiser les aménagements nécessaires y auront accès, dans le respect des règles de confidentialité et de protection des données personnelles.

Pourquoi signaler une situation de handicap ?

Déclarer une situation de handicap n'a aucune incidence sur votre candidature, votre parcours de formation ou votre évaluation.

Au contraire, cela peut permettre d'anticiper certaines difficultés et de mettre en place des solutions adaptées afin de favoriser votre réussite.

Chaque situation est unique et les aménagements sont étudiés individuellement.

Des adaptations peuvent être envisagées

Selon vos besoins, différents aménagements peuvent être proposés :

- ➔ adaptation du rythme de formation ;
- ➔ aménagement des horaires ;
- ➔ supports pédagogiques adaptés ;
- ➔ aide à la prise de notes ;
- ➔ temps supplémentaire lors des évaluations ;
- ➔ accessibilité des locaux ;
- ➔ matériel ou outils spécifiques ;
- ➔ accompagnement individualisé.

Cette liste n'est pas exhaustive. Les solutions sont construites avec vous.

À quel moment en parler ?

Vous pouvez nous informer :

-  avant l'entrée en formation ;
-  lors de votre accueil ;
-  à tout moment pendant votre parcours si une difficulté apparaît ou évolue.

Même si votre situation survient en cours de formation, nous restons à votre écoute pour rechercher des solutions adaptées.

Un référent à votre disposition

Notre référent handicap est disponible pour échanger avec vous en toute confidentialité, répondre à vos questions et étudier avec vous les aménagements possibles.

Contact : Véronique PECHENET

06 111 84 007 – emploi06@profession-sport-loisirs.fr

Notre engagement

Nous nous engageons à favoriser :

- ✓ l'égalité des chances,
- ✓ l'accessibilité des formations,
- ✓ la réussite de chaque stagiaire.



Chaque personne est unique.

Notre centre de formation s'engage à accueillir tous les stagiaires dans un environnement bienveillant, respectueux et accessible, afin de favoriser la réussite de chacun.

